

L'an mil huit cent soixante-un, le vingt-trois du mois d'avril,
à trois heures du soir, par devant nous Jean-Marie Loyer, maire,
officier de l'état civil de la commune de Saxeville, canton de
Carbo-sec, département de Haute-Syrie, sont comparus
Jean Lort, âgé de quarante ans, professeur de culture et de
domicilié à Saxeville, et Domingie Bonnacarrère, âgée de
trente ans, même profession domiciliée dans la même commune.
H. Lort le demeurant de la dite commune, lequel nous ont déclaré,
qu'aujourd'hui, à dix heures du matin, Joseph Douste, âgé
de quatre-vingt-quatre ans, professeur de ménage domicilié
à Saxeville, veuve de feu Claude Lamarque, est décédé en sa
maison, ainsi que nous nous en sommes assuré, et le déclarant
ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a
faite. Bonnacarrère Lort Loyer Maire

C

C